



Assurance mutuelle

.....

Par **kikataz**, le **25/02/2009** à **10:29**

bonjour en juillet l'an dernier j'ai fait les demarches pour avoir des devis pour changer assurance mutuelle mon contrat ce terminant a 31 decembre 2008 avec reconduction tacite pour cela j'ai reçu divers devis un a attiré mon attention apres avoir recue la representante j'ai reflechi avec mon conjoint et avons decidée que ca seras eux notre nouvelle mutuelle pour cela un autre rdv et prit les dossier sont remplis mon conjoint etant au travail la personne me demande de signe pour lui je ne suis pas marié et donc refus pour cela je garde le dossier que je fais signe par mon mari puis le revoit a l'assurance la personne me dit que tout est ok et qu'au 1 janvier 2009 je serais chez eux les choses etant faites je laisse le dossier mutuelle dans un coin de ma tete mais au grande surprise pendant les fetes de noel je recoit un document me disant que ma mutuelle actuelle preleverons sur l'année 2009 ma grande suprise je telephone a ma future mutuelle et la ils sont en vacance je laisse des messages puis je m'apercoit que la future mutuelle n'as pas resilier mon contrat comme convenu je suis alors preleve de deux mutuelles et des difficultes financieres s'en fons ressentir je m'arrange tant bien que mal pour suspendre le contract et lme reporter pour 2010 mais entre temps la nouvelle mutuelle accorde un remboursement et me fais donc rembourser les somme versés n'ayant fais le neccessaire est ce que j'ai un recourt car je suis deja obliger de reste avec mon ancienne mutuelle a cause d'eux et de plus je suis obliges de rembourser des sommes alors que j'avais suspendu le contact puis je suis tres septique pour le contrat a venir vu les erreur fait sur un petit lapse de temps alors sur une année entiere n'ai je un recourr cordialement nkika